



Thourotte, le 17 juin 2020

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 15 JUN 2020

ETAIENT PRESENTS : MM. CARVALHO, CUELLE, PASTOT, LETOFFE, Mmes FRETE, DACQUIN, DRELA, PIHAN GAUMET, VANDENBROM, VANPEVENAGE, GRANDJEAN, FONTAINE, BACONNAIS, DAUMAS, BALITOUT, MONFORT, MM. POTET, JOLY, PIAR, PRUVOT, TASSIN, DAMIEN, IBRAN, DUBRENAT, SERVAIS, BONNETON, LEFEVRE, BONNARD, BEURDELEY, VAN ROEKEGHEM,

ETAIENT REPRESENTES : Monsieur RICARD qui avait donné pouvoir à Madame DRELA

ABSENTS EXCUSES: Monsieur HAVAZ Christian

ASSISTAIENT A LA SEANCE : Monsieur LEFEVRE, Directeur Général ; Mme LEBOEUF, Assistante ; Madame DECORTE, Responsable finances

Madame GENERMONT Annie, Messieurs LANGLET et RAJAONARIVELO, Vice-présidents

SECRETAIRE DE SEANCE: Madame BACONNAIS Sandrine

Au titre des finances, le Conseil Communautaire a adopté :

- o Aux Comptes Administratifs 2019 du budget général, du budget annexe de la pépinière d'entreprises, du budget annexe du Parc d'activités et du budget annexe du bateau promenade, du budget annexe SPANC.
- o A l'affectation des résultats du Budget général 2019 comme énoncé ci-après :
 - Article 001 fonction 01 : excédent d'investissement : 6 502 516.00 €
 - Article 002 fonction 01 : excédent de fonctionnement : 1 070 000.00 €
 - Article 1068 fonct.01 : excédent de fonctionnement capitalisé : 1 284 556.00 €
- o A l'affectation des résultats du Budget annexe de la pépinière 2019 comme énoncé ci-après :
 - Article 001 fonction 01 : excédent d'investissement : 150 664.00 €
 - Article 002 fonction 01 : déficit de fonctionnement : 88 927.00 €
- o A l'affectation des résultats du Budget annexe du Bateau promenade 2019 comme énoncé ci-après :
 - Article 002 fonction 01 : déficit de fonctionnement : 87 522.00 €
 - Article 001 fonction 01 : excédent d'investissement : 97 431.00 €
- o A l'affectation des résultats du Budget annexe SPANC 2019 comme énoncé ci-après :
 - Article 002 fonction 01 : excédent de fonctionnement : 2 507.00 €
- o Le Compte de Gestion 2019 du budget général, du budget annexe de la pépinière d'entreprises, du budget annexe du Parc d'activités, du budget annexe du bateau promenade et du budget annexe SPANC
- o La décision modificative N°1/2020 pour le budget général, n°1/2020 du budget annexe pépinière d'entreprises, N°1/2020 du budget annexe du bateau promenade et N°1/2020 du budget SPANC

Au titre du Développement durable, le Conseil Communautaire a émis un avis favorable :

- o Pour la signature d'une avance de trésorerie pour le syndicat mixte de la Vallée du Matz à hauteur de 20000€

Au titre du Développement Economique, le Conseil Communautaire a émis un avis favorable :

- A la création d'un fonds de relance pour les entreprises
- A la signature d'une convention avec la Région Hauts de France portant délégation exceptionnelle de compétence en matière d'aides aux entreprises
- A la signature d'une convention avec Initiative Oise Est pour l'instruction du fonds de relance économique
- A l'exonération des loyers de la pépinière d'entreprises sur les mois d'avril et mai 2020

Au titre du Tourisme, le Conseil Communautaire a émis un avis favorable :

- Pour la signature d'une convention entre l'Office de Tourisme et la CC2V poire les croisières sur l'escapade pour la saison 2020

Au titre de l'Aménagement du Territoire, le Conseil Communautaire a émis un avis favorable :

- Au transfert de propriété de la rue Edouard Meunier à Thourotte
- A la candidature à l'appel à projet Plan Paysage

Au titre des Ressources Humaines, le Conseil Communautaire a émis un avis favorable :

- Au renouvellement de la convention de mise à disposition de l'archiviste
- Au renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent de la CC2V vers le mairie de Thourotte
- A la mise en place d'un contrat d'alternance au service communication à la rentrée de septembre

Au titre de l'Environnement, le Conseil Communautaire a émis un avis favorable :

- Au renouvellement de la convention avec le SMDO pour l'utilisation des déchetteries pour les habitants de Carlepont

Le Conseil Communautaire a également :

- Pris acte du rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif

**Le Président,
P.CARVALHO**

